



Journée internationale des Droits de la femme

Pour la CFE-CGC c'est toute l'année !

La CFE-CGC veille et travaille toute l'année au respect des Accords Egalité et Mixité Professionnelle négociés au sein d'Airbus.

Des nouveautés en **2020**



La nouvelle instance du Comité Social Economique Central (CSE-C), regroupant les 2 établissements d'Airbus Helicopters en France (Marignane et Paris-le-Bourget), intègre désormais la Commission Egalité Professionnelle qui :

- Instruit et étudie les données relatives à l'égalité professionnelle et plus largement les sujets liés à la diversité, les seniors, le travail des jeunes et des travailleurs handicapés.
- Agit auprès de la direction pour mettre en place des plans d'actions afin d'améliorer la situation.



Au quotidien...

Vos élus interviennent auprès de la Direction, des HRBP et Managers dès qu'une situation d'inégalité est avérée : évolution de carrière ou salariale, remise en cause de l'équilibre Vie Professionnelle/Vie Privée.



Dernière minute

Index égalité Femmes/Hommes

Note globale Airbus Helicopters = 89/100

- Ecart de rémunération entre femmes et hommes : 39/40 (en faveur des hommes).
- Ecart de taux d'augmentations individuelles entre femmes et hommes : 20/20.
- Ecart de taux de promotions entre femmes et hommes : 15/15 (en faveur des femmes).
- Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé maternité : 15/15.
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 0/10 (aucune femme).

Bien que l'index respecte la loi, les élus CFE-CGC continueront à agir afin de réduire les inégalités de rémunération femmes/hommes et d'augmenter le nombre de femmes présentes dans les 10 plus hautes rémunérations.

S'opposer parfois Construire souvent Proposer toujours



Disponible sur **App Store**

DISPONIBLE SUR **Google play**